



Le Trail de l'ENSP

DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

L'Association de l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (A.ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or organise la 9^{ème} édition du "Trail de l'ENSP" qui se déroulera le **Jeudi 6 juin 2013** à partir de **12h30**.

Cette épreuve sportive consistant dans une **course pédestre** sur **route et chemin** de terre est ouverte aux personnels du Ministère de l'Intérieur ainsi qu'aux partenaires traditionnels de la Police Nationale (Police municipale, Gendarmerie nationale, Sapeurs Pompiers, Administration Pénitentiaire, Douanes).

Cette compétition se déroulera dans le respect des règlements de la Fédération Française d'Athlétisme.

Le Président de l'A.ENSP: Thierry CABOUAT

Les coordonnateurs :
Manuel ALCAIDE
Patrick MARTIN
Yvon MICHEL
Gilles GARIN

CHRONOLOGIE DE L'EPREUVE

- A partir de 12h30 : Accueil et remise des dossards
- 13 h15 : Départ de la **RANDONNEE** itinéraire balisé + carte (15 000m)
- 13h45: Départ **COURSE CUIRCUIT LONG** (15 000m)
- 14h15 : Départ **COURSE CUIRCUIT COURT** (12 000m)
- 17h00 : Proclamation des résultats
- 18h00 : Ouverture de l'apéritif suivi d'un buffet campagnard convivial



DISPOSITIONS GENERALES

1- Lieu de l'épreuve :

Ecole nationale supérieure de la police (E.N.S.P.)
9, rue Carnot 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

2- Itinéraire d'accès :

Voir plan en annexe.

3- Stationnement des véhicules :

Les véhicules des compétiteurs pourront être stationnés dans l'enceinte de l'École en fonction des places disponibles. La priorité des places restant aux véhicules administratifs. Différents parkings publics sont disponibles sur la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

4- Horaires :

Voir chronologie de la compétition.

5- Inscriptions : INTERNET 2013 consultation sur : www.ensp.interieur.gouv.fr

Les inscriptions s'effectueront par une **inscription directe** en ligne sur le site Internet :
ensp-trail@interieur.gouv.fr
ou par les imprimés fournis dans la plaquette (annexe) si utilisation de la voie postale.

Dans tous les cas, merci de privilégier, pour une meilleure gestion informatique, une inscription en amont de l'événement

Clôture des inscriptions par internet et voie postale : 31 Mai 2013

Par voie postale : Association ENSP (A.ENSP)
9, rue Carnot
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or 04.72.53.18.50
Fax : 04.72.53.19.00 (à l'attention du Président de l'Association)
E-Mail : thierry.cabouat@interieur.gouv.fr
Thierry: 06.03.48.38.38

Les certificats et les chèques seront adressés au siège de l'Association et établis à l'ordre de "A.ENSP".

6- Contact - Renseignements :

Service des sports DTSI
Tél. : 04.72.53.18.50 Postes : 1494, 1495 et 1496
Fax : 04.72.53.19.00

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Remise des dossards :

Les dossards seront remis aux concurrents individuels et aux capitaines d'équipes à partir de 12h30, après paiement des droits d'inscription, vérification de la licence sportive ou présentation du certificat médical.

1- Vestiaires et douches :

Avant la compétition, les vestiaires homme et femme situés dans le gymnase seront mis à disposition des compétiteurs. De même, les douches situées dans ces vestiaires pourront être utilisées à l'issue de l'épreuve.

2- Service médical :

Un médecin et une infirmière seront présents au sein de l'Ecole nationale supérieure de la police.

3- Assurance :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la GMF.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les **non licenciés** doivent veiller à être **assurés personnellement** et présenter **obligatoirement un certifié médical** de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an)

4- Parcours : NOUVEAU parcours pour 2013 et 2014

Parcours plus long avec montées soutenues sur 1^{ère} partie puis profil + descendant avec quelques bosses. Proportionnellement 80 % chemins et 20 % routes (alternance course et marche possible).

Possibilité de s'inscrire indépendamment de la catégorie sur le circuit long 15 000m ou court 12 000 m

Le départ sera donné au sein de l'Ecole et le parcours balisé par l'organisation.

5- Sécurité du parcours :

Des signaleurs disposés tout au long du parcours assureront la sécurité et le renseignement des compétiteurs.

6- Ravitaillement :

Des ravitaillements seront offerts aux compétiteurs en cours d'épreuve et à l'issue de la compétition.

7- Contrôle course - Ligne d'arrivée - Chronométrage :

Des commissaires de course seront répartis sur tout le circuit et signaleront tout incident. Ils veilleront au strict respect des règles de la course.

Les directeurs de l'épreuve sont juges sur la ligne d'arrivée.

Le chronométrage sera assuré par un système informatisé

8- Proclamation des résultats - Remise des prix :

A l'issue de l'épreuve, les résultats seront proclamés par les directeurs de l'épreuve, qui procéderont à la remise des prix.

A cette occasion, un buffet sera offert à l'ensemble des participants et de l'encadrement.



LES PARTENAIRES 2012



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Article 1 : Cette épreuve s'inscrit dans le cadre relationnel et regroupe diverses administrations.

Article 2 : Ne peuvent participer à l'épreuve, à titre individuel ou par équipe, que les concurrents titulaires d'une licence sportive (F.S.P.N.-F.F.A.) ou à défaut, justifiant d'un certificat médical daté de moins d'un an attestant de l'aptitude médicale à la pratique de la course à pied en compétition.

Article 3 : Un contrôle des licences et certificats médicaux s'effectuera lors de la remise des dossards. (CM obligatoire également pour les randonneurs)

Article 4 : Chaque association sportive pourra engager le nombre d'athlètes et d'équipes qu'elle désire, une équipe étant composée d'au moins :

- Seniors : 4 compétiteurs
- Vétérans : 3 compétiteurs
- Féminines : 2 compétitrices

NOTA : si des associations engagent plusieurs équipes, elles devront indiquer le numéro de l'équipe dans son association (ex. ENSP1 - ENSP2...).

Article 5 : A l'issue des épreuves, il sera procédé aux classements suivants :

- Classements individuels : **LONG** 3 premiers de chaque catégories (S, V, F)
- **COURT** 1er Seniors et 3 premiers (V et F)
- Classement par équipe : Dans chaque course un classement par équipe sera établi par addition des points correspondant à la place obtenue par les 4 premiers seniors, les 3 premiers vétérans et les 2 premières féminines.

CHALLENGE ENSP

L'équipe qui aura présenté 4 S et 3 V sur le parcours long uniquement et 2F sur l'un ou l'autre des parcours et qui aura totalisé le plus petit nombre de points sera classée première. En cas d'ex aequo, la formation qui aura le mieux placé son dernier coureur l'emportera sur l'équipe qui aurait obtenu le même nombre de points.

Article 6 : Chaque équipe désignera un capitaine qui sera seul habilité à déposer réclamation avant, pendant ou immédiatement après la compétition.

Article 7 : Le juge arbitre, avec le concours du Président de l'Association ENSP organisatrice, est seul habilité pour statuer sur toute réclamation.

Article 8 : Les dossards sont fournis par l'organisation au moment de l'inscription et doivent être restitués à l'organisation à l'arrivée de l'épreuve, sous peine de non classement (prévoir des épingles).

Article 9 : Chaque concurrent doit être apte médicalement à la pratique de la course à pied. L'organisation décline toute responsabilité dans le cas contraire.



9ème Édition du Trail de l'ENSP

FEUILLE D'ENGAGEMENT EQUIPES

PARCOURS LONG 15 KMS

- Nom du responsable de l'équipe ou du compétiteur :
- Date de naissance : Service de rattachement :
- Adresse et numéro de téléphone :
- Numéro de licence ou certificat médical (obligatoire) :
- Association sportive :

Dossard (1)	N°	Nom	Prénom	Date de naissance	N° Licence	Catégorie
	1					SENIOR
	2					SENIOR
	3					SENIOR
	4					SENIOR
	1					VETERAN
	2					VETERAN
	3					VETERAN
	1					FEMININE
	2					FEMININE

(1) Réservé à l'organisation

- 1- Feuille d'engagement à remplir et à envoyer par mail : aensp-trail@interieur.gouv.fr ou voie postale
- 2- Retrait des dossards à partir de 12 heures 30 par capitaine d'équipe et sur présentation des pièces justificatives
- 3- Clôture des inscriptions à 13 h 30
- 4- Frais d'inscription 12 euros par compétiteur (chèques établis à l'ordre de : A. ENSP)
- 5- Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement



9^{ème} Édition du Trail de l'ENSP

FEUILLE D'ENGAGEMENT EQUIPES

PARCOURS COURT 12 KMS

- Nom du responsable de l'équipe ou du compétiteur :
- Date de naissance : Service de rattachement :
- Adresse et numéro de téléphone :
- Numéro de licence ou certificat médical (obligatoire) :
- Association sportive :

Dossard (1)	N°	Nom	Prénom	Date de naissance	N° Licence	Catégorie
	1					SENIOR
	2					SENIOR
	3					SENIOR
	4					SENIOR
	1					VETERAN
	2					VETERAN
	3					VETERAN
	1					FEMININE
	2					FEMININE

(1) Réservé à l'organisation

- 1 Feuille d'engagement à remplir et à envoyer par mail : aensp-trail@interieur.gouv.fr ou voie postale
- 2 Retrait des dossards à partir de 12 heures 30 par capitaine d'équipe et sur présentation des pièces justificatives

Clôture des inscriptions **à 14 heures**

Frais d'inscription **12 euros** par compétiteur (chèques établis à l'ordre de l'**A.ENSP**)

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement



9^{ème} Édition du Trail de l'ENSP

FEUILLE D'ENGAGEMENT COLLECTIVE MARCHEURS

- Nom du responsable de l'équipe ou du compétiteur :
- Date de naissance : Service de rattachement :
- Adresse et numéro de téléphone :
- Numéro de licence ou certificat médical (obligatoire) :
- Association sportive :

Nom	Prénom	Date de naissance	N° Licence/certificat

(2) Réservé à l'organisation

- 1- Feuille d'engagement à remplir et à envoyer par mail : aensp-trail@interieur.gouv.fr ou voie postale
- 2- Retrait des cartes à partir de 12 heures 30 par capitaine d'équipe et sur présentation des pièces justificatives
- 3- Clôture des inscriptions à **13 heures**
- 4- Frais d'inscription **12 euros** par marcheur (chèques établis à l'ordre : "A. ENSP)
- 5- Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement



9^{ème} Édition du Trail de l'ENSP

Bulletin d'engagement individuel

Inscription par mail aensp-trail@interieur.gouv.fr et envoi par courrier de votre règlement (12 €) à l'ordre de "A.ENSP" accompagné **obligatoirement** du certificat médical ou photocopie licence
À adresser à : A.ENSP Service des Sports 9, rue Carnot 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Adresse Service :

Portable:

Randonneur long court

Coureur : parcours long parcours court

Partenaire parcours court **UNIQUEMENT**

Catégorie :

LICENCIE

N° licence (**joindre photocopie**):

NON LICENCIE: Certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition **obligatoire**

Datant de moins d'un an

SIGNATURE :

N° Dossard : (réservé organisation)

Plan d'accès à l'École Nationale Supérieure de la Police

En voiture :

En venant du nord par l'autoroute A6:

- Prendre la sortie **LIMONEST**
- A l'entrée de Limonest, prendre la direction de **SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR**. Puis à l'entrée de **SAINT-DIDIER-AU-MONT D'OR** suivre la direction **SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR**.
- Après l'entrée dans Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au premier carrefour, prendre à droite rue du Ferroux jusqu'à l'**E.N.S.P.** puis descendre à gauche la rue Carnot pour reprendre à droite la rue Gambetta.

En venant du sud par l'autoroute A7:

- Suivre la direction **PARIS**, traverser le tunnel de Fourvière (sortie **LYON OUEST**).
- Suivre l'autoroute A6 en direction de **PARIS**
- Prendre la sortie **LIMONEST** puis faire comme indiqué ci-dessus.

Variante (si le tunnel de Fourvière est encombré):

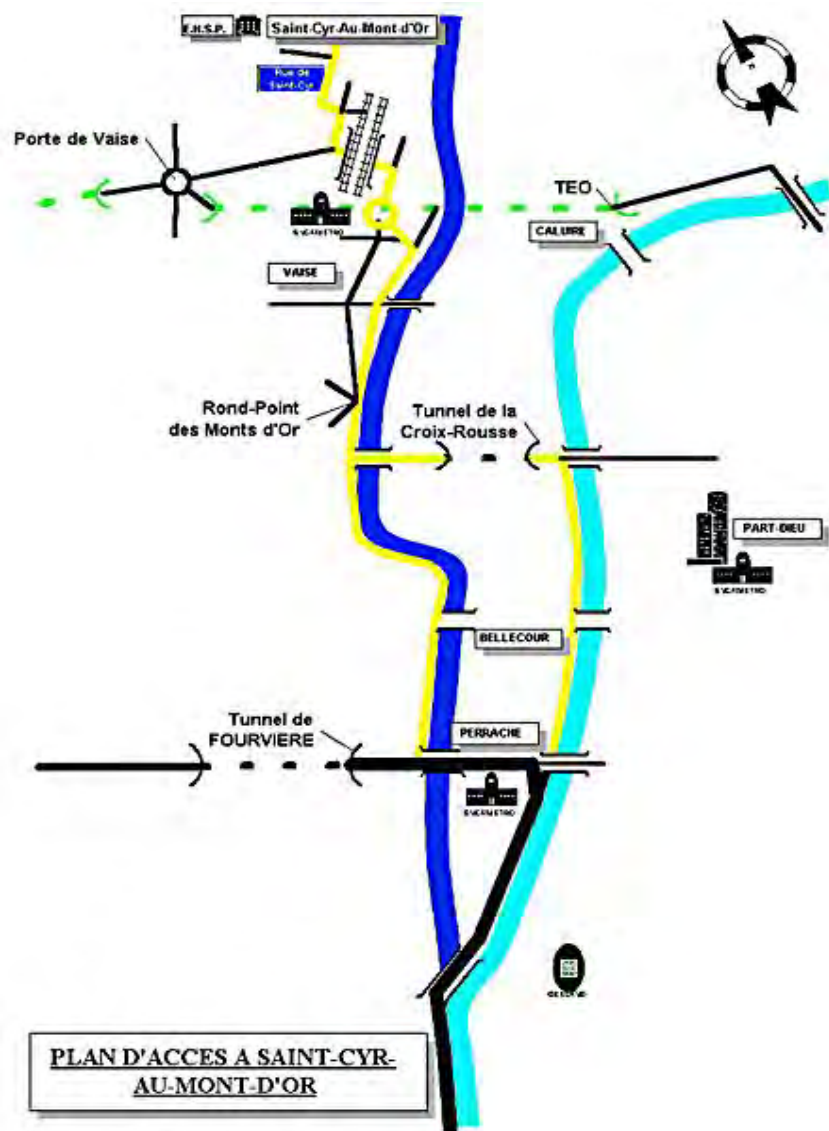
- A hauteur de Perrache, prendre la direction **LYON CENTRE**.
- Suivre les quais Gailleton puis Jules Courmont.
- Emprunter le tunnel de la Croix Rousse en suivant les indications **ROANNE- PARIS** à gauche
- A la sortie du tunnel traverser la Saône et suivre les indications **SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR** puis **ENSP**.

En venant de l'est (autoroute A 43) :

- Prendre le périphérique, direction **VILLEURBANNE**.
- Continuer jusqu'à la sortie **PORTE DE VAISE**
- Suivre les indications **SAINT-DIDIER-AU-MONT D'OR**, puis **SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR**.
- Dans Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, traverser la place de la République puis la place du Général de Gaulle.

En transport en commun :

Gare de Vaise, prendre la ligne 20 direction Saint-Cyr-au-Mont-d'Or jusqu'à son terminus (entre 15 et 25 mn depuis la Gare de Vaise).



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le

SERVICE DES SPORTS 04-72-53-18-50

Postes : 1494 - 1495 - 1496